

UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE « *Sciences de l'Homme et de la Société* »

CRDP EA 2116

THÈSE présentée par :

Aleksandr VOLKOV

soutenue le : 14 juin 2017

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François – Rabelais de Tours**

Discipline/ Spécialité : Droit privé/Droit du Commerce International

**LE REGIME JURIDIQUE DES RELATIONS
GAZIERES ENTRE LA RUSSIE, L'UNION
EUROPEENNE ET LES PAYS MEMBRES DE
L'UNION EUROPEENNE**

THÈSE dirigée par :

Monsieur Hadi SLIM

Professeur, Université François-Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

Madame Anne-Marie LUCIANI

Professeur, Université de Picardie-Jules Verne

Monsieur Pascal LEHUEDE

Maître de Conférences, Université d'Angers

JURY :

Monsieur Pascal LEHUEDE

Maître de Conférences, Université d'Angers

Monsieur François LEVEQUE

Professeur, Mines-ParisTech

Madame Anne-Marie LUCIANI

Professeur, Université de Picardie-Jules Verne

Monsieur Jean ROSSETTO

Professeur émérite, Université François-Rabelais de Tours

Monsieur Hadi SLIM

Professeur, Université François-Rabelais de Tours



Résumé de la thèse

Dans les accords actuels entre la Russie et l'UE en matière de gaz on peut distinguer deux groupes de relations. Le premier, dominant, concerne les opérations d'achat-vente de gaz. Il comprend les relations contractuelles entre Gazprom et les entreprises des pays de l'UE comme autrefois. Ce type de relations est basé sur les contrats à long terme. Le deuxième groupe de relations concerne celles relatives aux activités directes sur les marchés. Il s'agit de la participation de Gazprom au marché du transport, de la distribution, de la commercialisation, de la fourniture dans les pays de l'UE, et de la participation des entreprises européennes à la production et au transport du gaz en Russie.

La réglementation de ces relations est effectuée à deux niveaux. Le premier est celui des accords entre les gouvernements des divers Etats. Le second est représenté par les législations nationales des pays de l'UE et les accords entre les entreprises adoptées en vertu de ces législations

L'analyse du droit applicable aux relations sur l'approvisionnement du gaz russe a démontré l'impuissance du droit international de l'énergie, ainsi que les insuffisances du droit local russe et de celui des pays de l'UE et de l'UE. Le seul modèle des relations entre la Russie, l'UE et ses pays membres est basé sur les contrats à long terme. Cependant, actuellement, à cause des réformes européennes il est aussi remis en cause.

La solution globale à tous les problèmes évoqués pourrait être la fourniture de garanties favorisant l'existence du premier group des relations entre l'UE et la Russie et le développement du deuxième type des relations.

Les bases de la réglementation de ces relations pourront être fixées dans le nouvel Accord international entre la Russie et l'UE qui contiendra des normes sur les principes de la coopération, les investissements, la concurrence et des dispositions sur les institutions et les organes.

Les relations en matière de gaz naturel entre la Russie et l'UE nécessitent, non seulement le perfectionnement de la réglementation au niveau international, mais aussi au niveau national.

